

**From:** noreply@education.gouv.fr  
**Sent:** lundi 22 mai 2023 14:39  
**To:** envoi-dne-plan-de-relance@education.gouv.fr  
**Subject:** [plan de relance] État des lieux du déploiement de la mesure « hybridation de l'enseignement en lycées » au sein de votre établissement



## Plan de relance : État des lieux du déploiement de la mesure « hybridation de l'enseignement en lycées » au sein de votre établissement

Madame la proviseure, Monsieur le proviseur,

J'ai le plaisir de vous confirmer que votre lycée bénéficie du soutien du **Plan France relance** afin de disposer d'équipements, de services et ressources numériques dans le cadre de la mesure *hybridation de l'enseignement en lycées*.

**Votre établissement a peut-être déjà reçu ou recevra prochainement les équipements, services et ressources numériques** installés par votre collectivité régionale (région ou DROM-COM) en lien avec les services de l'Éducation nationale.

L'ensemble des équipes de la région académique et du ministère se mobilisent afin d'accompagner votre lycée.

À cet effet, **vous recevrez prochainement un questionnaire** qui a vocation à établir **l'état des lieux du déploiement et identifier les besoins de formation de votre lycée**. Je vous remercie par avance de prendre les minutes nécessaires pour y répondre car il permet également de **certifier de l'effectivité du déploiement** dans le cadre des obligations de traçabilité de cette mesure à l'égard de l'Union européenne.

Vous pouvez également retrouver des contenus dédiés à l'accompagnement de l'hybridation dans votre établissement en suivant ce lien : <https://eduscol.education.fr/jyr58rjgd87>

Par ailleurs, le remboursement par des fonds européens dans le cadre du Plan national de relance et de résilience (PNRR) impose une communication claire des opérations financées. Je vous demande par conséquent de **placer sur le tableau d'affichage public de votre lycée la fiche accessible via le lien suivant** : <https://www.education.gouv.fr/fiche-hybridation-lycee>

Si vous souhaitez réaliser une communication adaptée à votre contexte, vous trouverez le kit de communication, dans lequel vous devez vous inscrire, disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

Je vous invite également, si ce n'est déjà fait, à faire part de cette démarche en conseil d'administration de votre établissement. **Les équipes des DRANE et DANE restent à vos côtés pour vous accompagner** dans la mise en œuvre du numérique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Audran LE BARON



Directeur du numérique pour l'éducation